



Une autre vie s'invente ici

Paris, le 30 juin 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT, DES PROPOSITIONS COURAGEUSES ET PORTEUSES D'ESPOIR

Michaël Weber, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, salue le travail de la convention citoyenne pour le climat et s'engage à relever le défi.

Parmi toutes les propositions émises par la convention, les Parcs naturels régionaux de France retiennent d'abord celles qui concernent l'agro écologie. L'agriculture et toute la chaîne alimentaire sont au cœur de la préservation de la biodiversité et de la lutte contre le réchauffement climatique. L'objectif fixé d'atteindre 50% d'exploitations en agro écologie en 2040 rejoint le travail réalisé au plus près du terrain par les équipes des Parcs naturels régionaux avec les agriculteurs et leurs organisations.

Faire de la rénovation des bâtiments une grande priorité nationale est l'autre proposition forte sur laquelle les Parcs naturels régionaux sont largement impliqués tant d'un point de vue énergétique et climatique qu'en matière de soutien à l'économie locale et aux filières de valorisation des matériaux locaux. Elle permet de combiner enjeux climatiques, lutte contre la consommation d'espace, valorisation des patrimoines. Dans les Parcs naturels régionaux, la mobilisation des collectivités locales limite déjà l'étalement urbain et donc l'artificialisation des sols. Une prise de conscience plus générale est la bienvenue.

Pour autant, la formulation « rendre obligatoire la rénovation énergétique globale des bâtiments d'ici 2040 » ne peut se concevoir sans une puissante politique de soutien financier, une baisse de la taxation de ces biens immobiliers et sans une exigence quant à la sauvegarde de ce patrimoine qui contribue également à l'attractivité touristique de nos territoires. Elle ne peut pas reposer uniquement sur l'obligation portée sur le propriétaire qu'il soit occupant ou bailleur. Les propriétaires qui consentent ces efforts doivent être accompagnés et soutenus et non sanctionnés. Le risque étant d'accélérer encore davantage la vacance dans l'ancien déjà anormalement élevée en France, de renforcer l'attractivité du neuf au détriment de la rénovation et surtout de marginaliser encore un peu plus les territoires ruraux. En matière de choix techniques, il est essentiel d'y intégrer également les matériaux biosourcés et les savoir-faire associés issu de nos territoires.

La Fédération des Parcs naturels régionaux sera attentive à la suite donnée par les pouvoirs publics à ces 150 propositions. Incarnation de la diversité de nos territoires, les Parcs naturels régionaux soulignent également la nécessaire adaptation de ces mesures aux spécificités de ces territoires.

Contact presse : Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77

Les 55 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4400 communes, 4,1 millions d'habitants et 9,3 millions d'hectares, soit 15% du territoire, répartis dans 15 régions. Plus de 2200 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.
Fédération des Parcs naturels régionaux, 9 rue Christiani – 75018 Paris – 01 44 90 86 20 www.parcs-naturels-regionaux.fr